

Votre Communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme, à l'échelle de l'ensemble du territoire du Triangle Vert, soit sur ses 42 communes. Il remplacera les documents d'urbanisme existants (PLU et Cartes Communales) et permettra aux communes soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU) d'avoir un document en lien avec leur territoire.

- Cette lettre d'information vous permet de suivre l'évolution de ce projet

Lettre d'information n° 6 : P.L.U. intercommunal (PLUi)
de la Communauté de Communes du Triangle Vert

Arrêt du PLUi le 3 juillet 2025

Le projet de PLUi a été arrêté lors du conseil communautaire du 3 juillet 2025.

Cet arrêt met fin à la concertation
entre les habitants et les élus

Désormais et pour une période de 3 mois, le dossier arrêté du PLUi entre donc dans la phase de consultation des Personnes Publiques Associées.

Pendant cette période **aucune modification de ce projet n'interviendra**. Toutes les remarques, demandes ou contestations devront être déposées auprès du commissaire enquêteur, lors de l'enquête publique qui se déroulera à l'automne.

Une publicité réglementaire sera faite sur l'ouverture de cette enquête publique : dans les journaux, sur le site internet de la Communauté de Communes du Triangle Vert et applications diverses de communication et par affichage dans les communes.

